

ANNEXE 3 Feuille de la LC à l'annonce de la demande de vidage en mai 72

Dans un tract envoyé individuellement aux membres des sections syndicales CGT de Paris et Garches, des attaques calomnieuses sont portés contre la Ligue Communiste et chose plus grave, contre les travailleurs de l'Institut Pasteur en grève du 3 au 5 mai 1972. Ce tract a connu un tel retentissement dans l'entreprise de Paris qu'il est tombé dans le domaine public. C'est pourquoi nous estimons de notre droit et de notre devoir d'y répondre publiquement.

Une grève a eu lieu à l'I.P. Les travailleurs se sont battus sur des revendications précises :

- Pas de salaires inférieurs à 1 100 F
- A travail égal, salaire égal
- Augmentation de 15 points pour tous
- Notre 13ème mois.

Un mauvais reclassement des techniciens avait eu lieu. Depuis un an, un mauvais reclassement des C et D se préparait, malgré les critiques faites au protocole d'accord. Dès que les résultats furent connus ce fut un tollé général. C'en était trop. Aux yeux de tous, la grève apparaissait comme le seul et unique moyen pour dénoncer ce reclassement.

Cette grève fut l'affaire du plus grand nombre : travailleurs syndiqués et non syndiqués. C'est pourquoi elle se dota d'une direction comprenant des syndiqués et des non syndiqués : le comité de grève.

Après les promesses faites par la direction, les travailleurs reprirent le travail. Néanmoins, cette lutte permit d'obtenir :

- 1 000 F minimum
- l'avancement du 13ème mois
- la reconstitution des carrières
- un reclassement plus égalitaire

C'est en créant un rapport de forces qui leur soit favorable, que les travailleurs ont fait reculer la direction sur des points qui traînaient depuis trop longtemps.

La direction ne s'y trompa pas : elle essaya de faire payer sa déconvenue à des militants combattifs pendant la grève : 2 licenciements, et la mutation du secrétaire de la section syndicale CGT. Et elle ajouta à cette répression l'accélération des cadences.

Or, à quoi assistons nous ?

A une attaque en règle contre la grève : son déclenchement, sa nature, son déroulement. A quoi mènent ces attaques ? A demander aux travailleurs de remettre en cause leur propre action et par là même, les acquis qu'ils en ont retirés.

*On ne frappe jamais dans le dos
un camarade en lutte
contre l'adversaire commun (Séguy)*

Quel est le point de vue du secrétaire du syndicat général sur cette grève ? Citons :

« Non averti des buts d'une assemblée composée d'authentiques grévistes mais aussi de curieux, mais aussi des gens qui, après avoir voté telle ou telle décision retournent à leur travail, il se contente de saluer... les pastoriens en lutte... ».

Quand la direction communique que la grève a touché 25 % des travailleurs ne surprend personne. Quand le secrétaire d'un syndicat général CGT minimise la grève, comment faut-il le qualifier ?

Mr le secrétaire général « soutient les grévistes » mais s'en prend à l'extension de la grève à la production. Il « soutient les grévistes » mais désapprouve les moyens nécessaires pour assurer le succès de la grève.

La preuve ? C'est le langage tenu à Garches : non seulement la grève de Paris est présentée comme celle d'une poignée d'excités qui ne savent pas ce qu'ils veulent, mais le secrétaire de la section de Garches, en total accord avec le secrétaire général, a bloqué la solidarité qui se développait. Ce qui ne l'empêche pas de parler un mois après des points acquis. Grâce à qui ? Comment ?

La section CGT Paris a avancé des mots d'ordre et des perspectives. La section de Garche, le syndicat général n'ont rien mis en avant. Telle est la vérité.

Pour sa part la Ligue Communiste ne regrette pas d'avoir popularisé auprès des travailleurs certaines propositions répondant à leurs besoins.

« Sous prétexte de lutter contre le gauchisme, il ne s'agit pas de tomber dans l'attentisme et la collaboration de classe » (A. Bertheloot, VO 3.5.72).

Non content de dénoncer la grève de mai, MM les secrétaires cherchent des boucs émissaires. Où les trouvent-ils ? Au poste de secrétaire et délégué syndical de la CGT entre autres. Que leur reproche-t-on ? Pas moins que d'avoir mené la section CGT à l'isolement. Isolement par rapport à qui ? Par rapport aux travailleurs ?

Eh bien, non ! Par rapport à des « syndicats » comme le SCP ou la CFT (rebaptisée pudiquement CFTC pour les besoins de la cause !!).

Eh bien, disons le tout net : si l'action menée par la CGT, pendant et après la grève a permis de démasquer la CFT comme syndicat de collaboration et de division, nous nous en réjouissons publiquement.

Rappelons la déclaration de Christiane Gilles à un meeting de la CGT dans le XVème arrondissement en 1971 :

« La CGT ne doit en aucune façon collaborer avec la CFT mais doit à tout moment le dénoncer comme un syndicat de collaboration de classe ». Voici une attitude nette et digne de la CGT, mais ça ne semble pas être celle de M le secrétaire du syndicat général.

« La CGT rassemble des travailleurs de toutes opinions politiques et religieuses. Nul ne saurait être inquiet pour les idées qu'il professe hors du syndicat ». (Article 1 des statuts de la CGT).

Chaque syndiqué pouvant avoir sa conception du syndicat, on ira très loin si on commence à exclure des gens sous prétexte qu'ils pourraient bien avoir des idées particulières !!! Les boucs émissaires choisis par le secrétaire du syndicat général et la fédération, sont soupçonnés d'être membres de la Ligue Communiste.

Aussi, afin de faire passer ces camarades pour des gens qui sentent le soufre, on prête à la Ligue Communiste des idées qui ne sont pas les siennes.

On ne prête qu'aux riches, dit-on. Nous répondrons donc largement.

1) Sommes-nous anti-cégétistes ?

- dès le n 1, nous appelions les travailleurs de l'Institut de syndicats puissants pour la défense de leurs intérêts, - dès le n 12, nous appelions les travailleurs à voter syndicat de lutte de classe (contre la CFT, syndicat fasciste).

- dans les n 2, 7, 18, 19, 23, 25 et suivants, nous prenions position pour : notre 13ème mois ; nos 40 heures ; l'échelle mobile des salaires indexée sur les budgets syndicaux ; pas de salaires inférieurs à 1 100 F ;

200 F pour tous ; suppression des groupes 1 et 2 des C et D ; suppression du passage au choix ; la retraite à 60 ans pour les hommes, 55 ans pour les femmes ; à travail égal, salaire égal ; garantie écrite de non-licenciement.

- dans les n 23, 25, 30, du 8/5, ceux distribués à Garches nous disions : le syndicat est l'arme de tous les travailleurs.